



CONVERTING **LIGHT**  
INTO **VISION** AGAIN



## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

Société anonyme au capital social de 801 882,72 €  
Siège social : 74 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris  
538 797 655 RCS Paris

# **SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017**

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE & FAITS MARQUANTS

II – FACTEURS DE RISQUES

III – ETATS FINANCIERS CONDENSES DU PREMIER SEMESTRE 2017

IV – RAPPORT D'ACTIVITE

V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR  
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017

VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION  
FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017

## I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

### La société

Pixium Vision est une entreprise spécialisée dans la neuromodulation sensorielle créée en décembre 2011 d'après les travaux collaboratifs de plusieurs équipes scientifiques d'institutions académiques prestigieuses, telles que l'Institut de la Vision (UPMC, CNRS, INSERM), le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), l'École Supérieure des Industries Électriques et Électroniques (ESIEE) et l'Université de Stanford.

La Société a pour objectif de commercialiser des Systèmes de Vision Bionique innovants (SVB), à savoir des dispositifs médicaux implantables actifs destinés au traitement des cécités résultant de la dégénérescence des cellules photoréceptrices de la rétine.

Les Systèmes de Vision Bionique (SVB) de Pixium Vision ont pour objectif d'améliorer l'autonomie des patients ayant perdu la vue suite à des maladies dégénératives de la rétine. Ces maladies telles que les Rétinopathies Pigmentaires (RP) ou la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA), résultent de la dégénérescence des cellules photoréceptrices de la rétine. La disparition de ces cellules empêche la conversion des signaux visuels en signaux électriques normalement transmis et analysés par le cerveau. Cette dégénérescence des photorécepteurs n'est pratiquement jamais associée à une détérioration des autres couches de la rétine ou du nerf optique. Par conséquent, le remplacement des photorécepteurs par la stimulation électrique de certaines cellules de la rétine permet de transmettre un stimulus visuel jusqu'au cerveau.

- Les SVB de Pixium Vision remplacent les fonctions des photorécepteurs de l'œil à l'aide d'un signal électrique et stimulent les cellules nerveuses fonctionnelles de la rétine. Cette stimulation est ensuite transmise au cerveau via le nerf optique. Ce processus se nomme neuromodulation.
- Les SVB de Pixium Vision sont des concentrés de haute technologie. Ils permettent d'envisager une solution thérapeutique visant à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale. Ils se composent de trois éléments qui, chacun, s'appuient sur les dernières évolutions de la microélectronique, de l'optronique et des logiciels :
  - Un implant rétinien contenant une plaque d'électrodes qui stimule artificiellement les cellules nerveuses fonctionnelles nécessaires à la restauration de la vision des patients aveugles. Il s'agit du seul composant du SVB implanté chez les patients ;
  - Une interface visuelle portable, sous la forme d'une paire de lunettes qui comporte une caméra biomimétique. La caméra utilise une technologie propriétaire développée par Pixium Vision permettant de capter les informations de manière évènementielle comme le ferait une rétine biologique. Cette technologie utilise la dernière génération de capteurs d'image biomimétique – un capteur d'image temporel asynchrone - combinant les fonctions spatiales et temporelles de la vision humaine. L'interface visuelle est reliée à un ordinateur de poche contenant un système qui transmet les données ainsi traitées à l'implant ;
  - Un ordinateur de poche relié à l'interface visuelle. Il remplace la fonction de traitement d'information de la rétine grâce à un processeur à haut débit et à un logiciel personnalisable breveté.

La Société développe et a pour ambition de commercialiser deux systèmes de vision bioniques,

- **IRIS®II** : Ce premier système de vision bionique est doté d'une caméra biomimétique et d'un implant épi-rétinien (positionné sur la surface de la rétine) de 150 électrodes, conçu pour être explantable et, à terme, évolutif, pour les patients qui ont perdu la vue suite à une Rétinite Pigmentaire (RP). La

Société a reçu le Marquage CE pour IRIS®II en Juillet 2016. L'obtention du Marquage CE pour IRIS®II a permis à la Société de déposer ses premières demandes de remboursement en Europe et de démarrer ses activités commerciales. La Société a obtenu le statut NUB (dispositif de financement des innovations médicales) en Allemagne en Février 2017, permettant d'anticiper une prise en charge par le système de financement de la santé.

En France, la Société répondra aux demandes d'information complémentaires en vue d'obtenir le Forfait Innovation.

Dans les autres pays, la Société travaille à trouver des solutions alternatives de financement de ses dispositifs. La Société anticipe ses premières ventes en 2017.

IRIS® est une marque déposée de Pixium Vision SA

- PRIMA : Le dispositif PRIMA cible un plus large marché, en particulier celui de la DMLA avancée. Ce second système développé par la Société utilise un implant positionné sous la rétine (implant sous rétinien) situé au niveau des photorécepteurs ayant dégénéré. Pixium Vision a achevé les phases pré-cliniques comprenant les études de sécurité thermique et électrique répondant aux seuils de sécurité requis pour l'œil. La Société a également finalisé les études d'implantation dans des modèles animaux démontrant une réponse à la stimulation lumineuse chez des animaux aveugles. Pixium Vision a soumis aux Autorités Réglementaires, aux Etats-Unis et en Europe, un protocole pour la première étude de faisabilité chez l'Homme dans la DMLA sèche. Pixium Vision estime qu'une autorisation au cours du deuxième semestre 2017 pourrait potentiellement permettre le recrutement des premiers patients d'ici fin 2017.

Les SVB de Pixium Vision sont protégés par plus de 250 brevets, couvrant les différents composants d'IRIS®II et PRIMA.

## Description des faits marquants

Durant le premier semestre 2017 les faits marquants incluent :

- **Le 3 Janvier 2017**, Robert J.W. TEN HOEDT a rejoint le conseil d'administration de Pixium Vision.
- **Le 11 Janvier 2017**, Pixium Vision a réalisé l'implantation de 10 patients avec IRIS®II, son système de vision bionique innovant à 150 électrodes, dans le cadre de son étude clinique.
- **Le 14 Février 2017**, Pixium Vision a reçu le statut-1 de remboursement innovation NUB pour IRIS®II, son système de vision bionique doté de 150 électrodes, en Allemagne.
- **Le 15 Février 2017**, Pixium Vision a nommé Didier Laurens, Directeur Financier.
- **Le 16 Février 2017**, Pixium Vision a annoncé la première implantation et activation d'IRIS®II en Espagne.
- **Le 20 Février 2017**, Pixium Vision a annoncé ses résultats annuels 2016.
- **Le 28 Mars 2017**, Pixium Vision a annoncé le tirage programmé de la première tranche de son financement obligataire.
- **Le 25 Avril 2017**, Pixium Vision a annoncé sa position de Trésorerie au 31 Mars 2017 et a fait le point sur le développement de son activité.
- **Le 27 Avril 2017**, Pixium Vision a mis à disposition son document de référence 2016.
- **Le 3 Mai 2017**, Pixium Vision et ses Partenaires scientifiques ont annoncés de multiples progrès avec IRIS®II et PRIMA pendant la conférence mondiale ARVO 2017.
- **Le 24 Mai 2017**, Pixium Vision a franchi une étape dans l'instruction par la haute autorité de santé de l'éligibilité au forfait innovation de son dispositif IRIS®II.
- **Le 13 Juin 2017**, Pixium Vision a poursuivi favorablement ses discussions avec la FDA en vue du développement de PRIMA dans la prise en charge de la DMLA sèche.
- **Le 30 Juin 2017**, Pixium Vision a annoncé le tirage programmé de la deuxième tranche de son financement obligataire.

## **II – FACTEURS DE RISQUES**

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au chapitre 4 du document de référence 2016, enregistré le 26 avril 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro R.17-027. L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre.

Le document de référence 2016 est disponible sur le site internet de la société :

<http://www.pixium-vision.com/fr/investisseurs/financial-reports-and-documents>

### III – ÉTATS FINANCIERS RESUMÉS DU PREMIER SEMESTRE 2017

#### ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

##### ACTIF (Montants en euros)

	Note	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	3	7 942 399	8 205 391
Immobilisations corporelles	4	1 716 528	1 785 758
Actifs financiers non courants	5	402 354	193 116
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>10 061 281</b>	<b>10 184 265</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et en cours	6	778 920	312 171
Créances clients et comptes rattachés		-	30 060
Autres actifs courants	7	3 520 413	2 818 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	14 916 051	14 244 174
<b>Total des actifs courants</b>		<b>19 215 384</b>	<b>17 405 290</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>29 276 665</b>	<b>27 589 555</b>

##### PASSIF (Montants en euros)

	Note	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	9	801 883	764 988
Primes liées au capital	9	69 738 603	69 762 804
Réserves		(46 535 120)	(34 838 941)
Résultat de l'exercice		(6 442 186)	(12 440 766)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>17 563 179</b>	<b>23 248 084</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Avances remboursables	10.1	1 410 086	1 333 415
Autres emprunts obligataires	10.2	8 080 070	-
Provisions non courantes	10.3	187 401	171 893
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>9 677 558</b>	<b>1 505 308</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11.1	1 155 491	1 292 860
Autres passifs courants	11.2	880 438	1 543 303
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 035 929</b>	<b>2 836 163</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>29 276 665</b>	<b>27 589 555</b>

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**  
(Montants en euros)

	Note	<b>Au 30 juin</b>	
		<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Produits opérationnels</b>	<b>12</b>		
Chiffre d'affaires net		-	-
Crédit d'impôt recherche		905 898	1 242 046
Subventions		288 923	123 376
Autres produits		60 358	584
<b>Total des produits</b>		<b>1 255 179</b>	<b>1 366 005</b>
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>13</b>		
Coût de revient des ventes		(561 585)	-
Recherche et Développement		(3 990 829)	(5 800 891)
Frais Commerciaux		(238 728)	-
Frais Généraux		(2 527 059)	(2 597 548)
<b>Total des charges</b>		<b>(7 318 201)</b>	<b>(8 398 440)</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(6 063 023)</b>	<b>(7 032 434)</b>
Produits financiers		40 929	127 603
Charges financières		(420 092)	(7 650)
<b>Résultat financier</b>	<b>15</b>	<b>(379 164)</b>	<b>119 953</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>(6 442 186)</b>	<b>(6 912 481)</b>
Impôt sur les sociétés		-	-
<b>Résultat net</b>		<b>(6 442 186)</b>	<b>(6 912 481)</b>
<b>Autres éléments du résultat global non recyclable</b>			
Ecarts actuariels sur les régimes de retraite		2 102	(2 480)
<b>Résultat global</b>		<b>(6 440 084)</b>	<b>(6 914 961)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions		12 920 539	12 746 480
<b>Résultat net par action (*)</b>		<b>(0,50)</b>	<b>(0,54)</b>
<b>Résultat dilué par action</b>		<b>(0,50)</b>	<b>(0,54)</b>

(\*) Résultat net / Nombre moyen pondéré d'actions

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants en euros)

	<b>Note</b>	<b>Au 30 juin</b>	
		<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat de l'exercice		(6 442 186)	(6 912 481)
<b>Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles</b>			
Amortissements et dépréciations		453 121	544 819
Subventions publiques		(271 392)	-
Charges calculées liées aux paiements en actions	14	793 202	881 239
Engagement de retraite		17 611	18 290
<b>Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt</b>		<b>(5 449 645)</b>	<b>(5 468 133)</b>
Stocks		(466 749)	-
Créances clients et comptes rattachés		30 060	4 437
Autres créances		(701 528)	(1 453 970)
Fournisseurs		(137 369)	(815 295)
Autres passifs courants		(391 473)	(357 453)
<b>Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</b>		<b>(7 116 704)</b>	<b>(8 090 415)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(120 899)	(97 387)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-
Acquisitions (diminution) d'immobilisations financières		(209 238)	1 129
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>		<b>(330 137)</b>	<b>(96 257)</b>
Augmentation (diminution) des emprunts et dettes financières		8 156 741	1 175
Actions d'autocontrôle		(50 717)	60 028
Augmentation de capital		12 694	1 800
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>		<b>8 118 718</b>	<b>63 004</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture		14 244 175	24 353 828
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture		14 916 052	16 230 159
<b>(Diminution) / Augmentation de la trésorerie</b>		<b>671 877</b>	<b>(8 123 669)</b>

## ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX

### PROPRIÉTÉS

(Montants en euros)

	Capital social					<b>Total capitaux propres</b>
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	<b>Primes liées au capital</b>	<b>Réserves</b>	<b>Résultat</b>	
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>12 739 795</b>	<b>764 388</b>	<b>69 742 546</b>	<b>(19 906 480)</b>	<b>(15 644 427)</b>	<b>34 956 027</b>
Affectation du résultat				(15 644 427)	15 644 427	-
Augmentation de capital	10 000	600				600
Neutralisation des actions propres				(21 276)		(21 276)
Exercice de BSA - BSPCE			20 258			20 258
Résultat Net					(12 440 766)	(12 440 766)
Ecart actuariel				14 176		14 176
Paiements fondés sur actions				719 067		719 067
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>12 749 795</b>	<b>764 988</b>	<b>69 762 804</b>	<b>(34 838 940)</b>	<b>(12 440 766)</b>	<b>23 248 085</b>
Affectation du résultat				(12 440 766)	12 440 766	-
Augmentation de capital	614 917	36 895	-			36 895
Neutralisation des actions propres				(50 717)		(50 717)
Exercice de BSA - BSPCE			(24 201)			(24 201)
Résultat Net					(6 442 186)	(6 442 186)
Ecart actuariel				2 102		2 102
Paiements fondés sur des actions				793 202		793 202
<b>Au 30 juin 2017</b>	<b>13 364 712</b>	<b>801 883</b>	<b>69 738 603</b>	<b>(46 535 119)</b>	<b>(6 442 186)</b>	<b>17 563 180</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **Note 1 : Entité présentant les états financiers**

La Société est présentée au chapitre I de ce document ainsi que les faits marquants du premier semestre 2017 (page 4 & 5).

Les évènements postérieurs à la clôture sont présentés dans la Note 17 de ce chapitre (page 32).

### **Note 2 : Principes généraux et déclaration de conformité**

#### **Remarques préliminaires :**

Les états financiers sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis à l'Euro le plus proche, sauf indication contraire.

La date de clôture des comptes semestriels résumés est fixée au 30 juin 2017.

Les comptes semestriels résumés ont été arrêtés le 26 juillet 2017 par le Conseil d'administration.

#### **Principes généraux et déclaration de conformité**

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par la Direction de la Société, compte tenu des éléments suivant :

- Les capitaux propres de la société sont positifs et restent au 30 juin, de 17,6 millions d'euros.
- La trésorerie au 30 juin 2017 est positive à 14,9 millions d'euros. Toutefois, le financement de la poursuite des travaux de recherche et développement pour PRIMA va nécessiter de nouveaux apports de fonds avant la fin du deuxième trimestre 2018.
- La société est confiante sur la possibilité d'obtention de ces ressources complémentaires qui pourraient prendre plusieurs formes, notamment, la mise en place d'un placement privé auprès d'investisseurs français et internationaux ou d'une ligne de financement en fonds propres (Equity line). L'Assemblée Générale du 27 juin 2017 a adopté les résolutions permettant de réaliser ces opérations.

La continuité d'exploitation sur les 12 mois à venir est conditionnée à la réalisation d'une des opérations décrites ci-dessus.

En application du règlement européen n°1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers de la Société au 30 juin 2017 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, la Société s'est assurée que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes si elle avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que les interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les comptes au 30 juin 2017 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, telle qu’adoptée par l’Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l’intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers de l’exercice 2016.

L’ensemble des textes adoptés par l’Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l’adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

### Référentiel IFRS appliqué au 30 juin 2017

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes comptables appliquées par la société aux états financiers de l’exercice 2016 (décrits à la Note 2 du chapitre 20.1 Informations financières historiques au 31 décembre 2016 publiés) et conformément aux autres normes et interprétations entrées en vigueur au 1er janvier 2017, à l’exception de l’application des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

### Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore appliquées

L’IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l’Union Européenne ou dont l’application n’est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- IFRS 9 – instruments financiers
- IFRS 15 – Produits provenant des contrats avec les clients
- IFRS 16 – Contrats de location
- Amendements à IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à IAS 12 - Comptabilisation d’actifs d’impôt différé au titre de pertes latentes
- Amendements à IFRS 2 - Amendements à IFRS 2 "Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions"
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – vente ou apport d’actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2014 - 2016

La Société n’a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou amendements par anticipation et est en cours d’appréciation des impacts consécutifs à leur première application.

### Note 3 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Brevets, licences, marques	10 499 989	10 499 989
Logiciels	217 988	217 988
<b>Total coût historique</b>	<b>10 717 977</b>	<b>10 717 977</b>
Amort. cumulés des brevets, licences, marques	2 557 915	2 295 415
Amortissements cumulés des logiciels	217 663	217 171
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>2 775 578</b>	<b>2 512 586</b>
<b>Total net</b>	<b>7 942 399</b>	<b>8 205 391</b>

Les actifs incorporels, sont constitués principalement des brevets acquis par la Société en 2012 pour ses activités de recherche et développement d'IRIS®.

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les exercices présentés en application de la norme IAS 36.

### Note 4 : Immobilisations corporelles

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(Montants en euros)

	<b>01/01/2016</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2016</b>
Matériel industriel et de laboratoire	1 535 964	50 582	-	1 586 547
Agencement des constructions	913 751	59 702	-	973 453
Matériel informatique	154 340	17 742	(2 140)	169 941
Mobilier de bureau	355 491	19 422	-	374 913
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total brut</b>	<b>2 959 546</b>	<b>147 448</b>	<b>(2 140)</b>	<b>3 104 854</b>
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	679 668	89 082	-	768 750
Amortissement cumulé des agencements des constructions	46 229	231 064	-	277 293
Amortissement cumulé du matériel informatique	95 899	39 265	(983)	134 181
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	66 241	72 631	-	138 872
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total des amortissements cumulés</b>	<b>888 037</b>	<b>432 042</b>	<b>(983)</b>	<b>1 319 096</b>
<b>Total net</b>	<b>2 071 510</b>	<b>(284 594)</b>	<b>(1 157)</b>	<b>1 785 758</b>

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(Montants en euros)

	<u><b>01/01/2017</b></u>	<u><b>Augmentation</b></u>	<u><b>Diminution</b></u>	<u><b>30/06/2017</b></u>
Matériel industriel et de laboratoire	1 586 547	41 559	-	1 628 106
Agencement des constructions	973 453	51 643	-	1 025 096
Matériel informatique	169 941	7 394	-	177 335
Mobilier de bureau	374 913	81 006	(64 020)	391 899
Immobilisations en cours	-	3 316	-	3 316
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total brut</b>	<b><u>3 104 854</u></b>	<b><u>184 918</u></b>	<b><u>(64 020)</u></b>	<b><u>3 225 753</u></b>
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	768 750	106 155	-	874 905
Amortissement cumulé des agencements des constructions	277 293	58 514	-	335 807
Amortissement cumulé du matériel informatique	134 181	14 892	-	149 072
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	138 872	39 003	(28 434)	149 441
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
<b>Total des amortissements cumulés</b>	<b><u>1 319 096</u></b>	<b><u>218 563</u></b>	<b><u>(28 434)</u></b>	<b><u>1 509 225</u></b>
<b>Total net</b>	<b><u>1 785 758</u></b>	<b><u>(33 645)</u></b>	<b><u>(35 585)</u></b>	<b><u>1 716 528</u></b>

Au cours du premier semestre 2017, les immobilisations corporelles ont augmenté de 120 899 euros contre 145 308 euros sur la même période en 2016.

## Note 5 : Actifs financiers non-courants

### ACTIF FINANCIERS NON-COURANTS

(Montants en euros)

	<u><b>01/01/2016</b></u>	<u><b>Augmentation</b></u>	<u><b>Diminution</b></u>	<u><b>31/12/2016</b></u>
Dépôts et cautionnements	238 846	-	(45 730)	193 116
Caution de financement	-	-	-	-
<b>Total brut</b>	<b><u>238 846</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>(45 730)</u></b>	<b><u>193 116</u></b>
Provisions Dépôts et cautionnements	45 780	-	(45 780)	-
<b>Total des provisions</b>	<b><u>45 780</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>(45 780)</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b>Total net</b>	<b><u>193 067</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>49</u></b>	<b><u>193 116</u></b>

### ACTIF FINANCIERS NON-COURANTS

(Montants en euros)

	<u><b>01/01/2017</b></u>	<u><b>Augmentation</b></u>	<u><b>Diminution</b></u>	<u><b>30/06/2017</b></u>
Dépôts et cautionnements	193 116	1 598	(73 590)	121 125
Caution de financement	-	281 230	-	281 230

<b>Total brut</b>	<b><u>193 116</u></b>	<b><u>282 828</u></b>	<b><u>(73 590)</u></b>	<b><u>402 354</u></b>
	<b><u>01/01/2017</u></b>	<b><u>Dotation</u></b>	<b><u>Reprise</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Provisions Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
<b>Total des provisions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total net</b>	<b><u>193 116</u></b>	<b><u>282 828</u></b>	<b><u>(73 590)</u></b>	<b><u>402 354</u></b>

Les actifs financiers non-courants comprennent le dépôt de garantie versé au bailleur pour les locaux de la Société. Celui-ci a diminué en 2017 suite au nouveau bail conclu entre Pixium Vision et Passage de l’Innovation.

Les cautions de financement correspondent aux deux paiements anticipés de la dernière annuité des tranches A & B du financement obligataire au profit de Kreos Capital.

Ces montants ne sont pas actualisés en application de la norme IAS 17.

#### Note 6 : Stocks et en-cours

##### STOCKS ET EN-COURS

(Montants en euros)

	<b><u>30/06/2017</u></b>	<b><u>31/12/2016</u></b>
Stocks et en-cours	778 920	312 171
Dépréciation des stocks et en-cours	-	-
<b>Total des stocks et en-cours en valeur nette</b>	<b><u>778 920</u></b>	<b><u>312 171</u></b>

Les stocks et en-cours concernent les en-cours de production du système IRIS®II, commercialisable depuis l’obtention du Marquage CE en juillet 2016.

#### Note 7 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s’analysent comme suit :

##### AUTRES ACTIFS COURANTS

(Montants en euros)

	<b><u>30/06/2017</u></b>	<b><u>31/12/2016</u></b>
Fournisseurs, avances et acomptes	94 355	236 836
Etat, Crédit Impôt Recherche, CICE	2 729 907	1 817 850
Etat, TVA	157 584	239 218
Contrat liquidité	85 155	117 819
Charges constatées d’avance	446 538	373 980
Autres	6 874	33 181
<b>Total net</b>	<b><u>3 520 413</u></b>	<b><u>2 818 885</u></b>

Au 30 juin 2017, le poste « Etat, Crédit Impôt Recherche, CICE » est principalement constitué de la créance de crédit d'impôt recherche pour 2,7 millions d'euros. Ce montant est composé d'une créance 2016 de 1,8 millions d'euros et d'une créance constatée au S1 2017 de 0,9 million d'euros. La Société anticipe la réception du paiement de la créance 2016 au cours de la seconde moitié de l'année 2017.

Au 30 juin 2017, les charges constatées d'avance sont composées essentiellement des loyers et charges locatives.

### ***Crédit d'impôt recherche***

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en note 3.14 de l'annexe aux comptes IFRS établis au 31 décembre 2016, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce Crédit d'Impôt Recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

#### **EVOLUTION DE LA CREANCE DE CREDIT IMPOT RECHERCHE** (Montants en euros)

	<b>Montant</b>
<b>Créance au 1/1/2016</b>	<b>2 218 603</b>
Produit d'exploitation	1 805 990
Paiement reçu	(2 261 854)
<b>Créance au 31/12/2016</b>	<b>1 762 739</b>
	<b>Montant</b>
<b>Créance au 1/1/2017</b>	<b>1 762 739</b>
Produit d'exploitation	905 898
Paiement reçu	-
<b>Créance au 30/06/2017</b>	<b>2 668 637</b>

### **Note 8 : Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

#### **TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE** (Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Disponibilités	6 909 067	6 242 902
Dépôts à terme	8 006 984	8 001 272
Valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total net</b>	<b>14 916 051</b>	<b>14 244 174</b>

## Note 9 : Capital

### 9.1 Capital émis

Le capital social, au 30 juin 2017, est fixé à la somme de 801 882,72 euros (huit cent un mille huit cent quatre-vingt-deux euros et soixante-douze centimes). Il est divisé en 13 364 712 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,06 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (« BSPCE » ou « BCE ») attribués à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et actions gratuites (« AGA »).

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital pour les deux périodes présentées :

	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
	<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>764 388 €</b>	<b>69 742 546 €</b>	<b>12 739 795</b>	<b>0,06 €</b>
28 Janvier 2016	Exercice BSA 05/02/14		2 000 €		
07 avril 2016	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires	600 €		10 000	0,06 €
05 Juin 2016	Exercice BSA 18/03/13		1 200 €		
13 Juillet 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		310 €		
20 Juillet 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		424 €		
20 Juillet 2016	Exercice BSPCE 2/10/13		694 €		
20 Juillet 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		943 €		
02 Septembre 2016	Exercice BSA 18/03/13		6 774 €		
21 Septembre 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		930 €		
26 Septembre 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		3 183 €		
29 Septembre 2016	Exercice BSPCE 05/02/14		1 000 €		
07 Octobre 2016	Exercice BSPCE 2/10/13		694 €		
07 Octobre 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		212 €		
15 Novembre 2016	Exercice BSPCE 2/10/13		694 €		
15 Novembre 2016	Exercice BSPCE 18/03/13		1 199 €		
	<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>764 988 €</b>	<b>69 762 804 €</b>	<b>12 749 795</b>	<b>0,06 €</b>
04 Janvier 2017	Exercice BSPCE 05/02/14		1 600 €		
04 Janvier 2017	Exercice BSPCE 18/03/13		1 358 €		
04 Janvier 2017	Exercice BSPCE 02/10/13		264 €		
23 Janvier 2017	Exercice BSPCE 02/10/13		306 €		
01 Février 2017	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		-6 €		
16 Février 2017	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des AGA	3 844 €	-3 844 €	64 068	0,06 €
16 Février 2017	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA	9 974 €	-9 974 €	166 237	0,06 €
16 Février 2017	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSPCE	13 599 €	-13 599 €	226 657	0,06 €
17 Mars 2017	Exercice BSPCE 18/03/13		1 273 €		
24 Avril 2017	Exercice BSA 05/02/14		6 200 €		
15 Mai 2017	Exercice BSPCE 18/03/13		1 698 €		
27 Juin 2017	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA	6 200 €	-6 200 €	103 334	0,06 €
27 Juin 2017	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSPCE	3 277 €	-3 277 €	54 621	0,06 €
	<b>Solde au 30 juin 2017</b>	<b>801 883 €</b>	<b>69 738 603 €</b>	<b>13 364 712</b>	<b>0,06 €</b>

Le Conseil d'administration du 16 février 2017 a constaté l'exercice de 997 425 BSA et 1 359 950 BSPCE pour 23 574 euros ainsi que l'attribution définitive de 64 068 actions gratuites, le tout donnant lieu à l'émission de 456 962 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro.

Le Conseil d'administration du 27 juin 2017 a constaté l'exercice de 620 000 BSA et 327 730 BSPCE pour 9 477 euros donnant lieu à l'émission de 157 955 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro et portant le nombre d'actions constituant le capital social de la Société à 13 364 712.

## **9.2 Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et des actions gratuites**

La Société a émis des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), et des actions gratuites (AGA) comme suit :

Type	Date	Prix de souscription	Nombre total d'instruments émis à l'origine	Nombre d'instruments exercés	Nombre d'instruments caducs	Nombre d'instruments en circulation	Nombre d'actions potentielles *
<b>BSA</b>							
BSA IMI n°2	27/04/2012	0,79 € / bons	11 392 405	(11 392 405)	0	0	0
BSA Tranche 2 NEW INV	13/11/2013	0,79 € / bons	12 002 713	(12 002 713)	0	0	0
BSA 2013	18/03/2013	0,01 € / bons	1 978 020	(857 425)	0	1 120 595	186 764
BSA 2013	05/02/2014	0,01 € / bons	820 000	(820 000)	0	0	0
BSA 2014	17/12/2014	0,34 € / bons	40 000	0	0	40 000	40 000
BSA 2015	23/06/2015	0,32 € / bons	33 333	0	0	33 333	33 333
BSA 2016 KREOS	29/09/2016	1,00 €	207 817	0	(207 817)	0	0
New BSA 2016 KREOS	27/06/2017	1,00 €	140 935	0	0	140 935	140 935**
<b>BSPCE</b>							
BSPCE 2013	18/03/2013	0,01 € / bons	2 000 517	(1 143 092)	0	857 425	142 904
BSPCE 2013	02/10/2013	0,01 € / bons	824 589	(344 589)	0	480 000	80 000
BSPCE 2013	05/02/2014	0,01 € / bons	2 809 933	(260 000)	0	2 549 933	424 987
<b>AGA</b>							
AGA 2014	17/12/2014	N/A	215 646	(64 068)	(151 578)	0	0
AGA 2016	28/01/2016	N/A	773 200	0	(169 500)	603 700	603 700
<b>Total</b>			<b>33 239 108</b>	<b>(26 884 292)</b>	<b>(528 895)</b>	<b>5 825 921</b>	<b>1 652 623</b>

(\*) Les instruments émis avant le 17/06/2014 (date du regroupement par 6 des actions de la Société) ont été ajustés en conséquence.

(\*\*) Chaque New BSA 2016 KREOS donne le droit de souscrire un nombre d'actions N égal à la formule suivante : N = 1 100 000 / P / [Nombre de BSA2016-KREOS] où P est égal à 7,8050 euros. (Voir New BSA 2016 KREOS dans les conditions générales d'exercice ci-dessous)

## **Conditions générales d'exercice :**

### **BSPCE 2013 et BSA 2013**

Compte tenu des opérations de regroupement par 6 des actions décidées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 24 avril 2014, six BSPCE 2013 ou six BSA 2013 (« les bons ») donnent le droit à leur titulaire de souscrire à une action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 0,06 euro.

Les bons pourront être exercés à tout moment jusqu'à la dixième année révolue à partir de la date d'attribution, ces derniers étant devenus exerçables en totalité compte tenu de l'introduction en bourse de la Société sur le marché Euronext à Paris (accélération du vesting prévu par le contrat d'émission).

### **BSA 2014**

Chaque BSA 2014 donne le droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,80 euros. Le capital serait augmenté d'une somme de 2 400 euros par émission d'un nombre de 40 000 actions de valeur nominale de 0,06 euro, assortie d'une prime d'émission de 269 600 euros, représentant un montant total de souscription de 272 000 euros en cas d'exercice de la totalité des BSA 2014.

Les bons pourront être exercés jusqu'à la septième année révolue à partir de la date d'attribution et deviendront exerçables à raison de 1/36<sup>ème</sup> par mois à compter de la date d'attribution.

### **BSA 2015**

Chaque BSA 2015 donne droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,23 euro. Le capital serait augmenté d'une somme de 1 999,98 euros par émission d'un nombre de 33 333 actions de valeur nominale de 0,06 euro, assortie d'une prime d'émission de 205 664,61 euros, représentant un montant total de souscription de 207 664,59 euros en cas d'exercice de la totalité des BSA 2015.

Les principales caractéristiques sont identiques en termes de contenu par rapport au Contrat d'émission applicable aux BSA 2014.

Les bons ont été attribués aux personnes présentant les caractéristiques suivantes :

- Dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et salariés de la Société ;
- Membre de comité d'étude ou exerçant les fonctions de censeur ou administrateur indépendant au sein de la Société ;
- Participant de manière significative au développement scientifique ou économique de la Société au moment de l'attribution ;
- Consultant, dirigeant ou associé des sociétés prestataires de services de la Société.

### **AGA 2014**

Le nombre total d'action attribuées dans ce plan est de 215 646. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

Chaque AGA a une période d'acquisition de 2 ans et une période de conservation de 2 ans.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 14.

### **AGA 2016**

Le 28 janvier 2016, le Conseil d'Administration de la Société a attribué 773 200 actions gratuites en deux plans.

#### Plan AGA ALL 2016

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 673 400 dont 300 000 actions attribuées aux mandataires sociaux, soit 90 000 actions à Bernard Gilly et 210 000 actions à Khalid Ishaque.

Ces actions sont soumises aux conditions de performances suivantes :

- Obtention du Marquage CE pour IRIS®II
- Résultats de l'étude de faisabilité de Prima positifs ; atteinte des critères d'évaluation de sécurité et de performance

Etant rappelé que ces conditions sont cumulatives.

#### Plan AGA 2016

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 99 800.

Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

Chaque AGA 2016 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. A l'exception des actions du Plan AGA ALL 2016 qui ne seront définitivement acquises que sous réserve de la satisfaction des Conditions de Performance avant l'expiration de la période d'acquisition.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 14.

#### *BSA 2016 KREOS*

Pixium vision a émis le 27 septembre 2016 au profit de Kreos Capital un bon de souscription d'actions. Le BSA 2016 KREOS donne droit à son titulaire de souscrire à 207 817 actions ordinaires à un prix de souscription de 5,2931 euros. Le capital serait augmenté d'une somme de 12 469,02 euros par émission d'un nombre unitaire de 207 817 actions de valeur nominale 0,06 euro, auquel s'ajoutera le montant nominal nécessaire à l'effet de protéger les droits du titulaire du BSA et un montant total de produits de souscription de 1 099 996,16 euros.

Ce bon est devenu caduque suite à la décision de l'Assemblée Générale du 27 juin de substituer ce BSA 2016 par le New BSA 2016 ci-dessous.

#### *New BSA 2016 KREOS*

A l'issue de l'Assemblée générale du 27 juin 2017, le BSA 2016 KREOS a été substitué par les 140 935 New BSA 2016 KREOS. Ces derniers donnent droit à la souscription de 140 935 actions ordinaires, de valeur nominale 0,06 euro, au prix unitaire est 7,805<sup>1</sup>, conformément aux engagements pris par les parties lors du Venture Loan Agreement du 27 septembre 2016. Le nombre maximal d'actions à créer<sup>2</sup> est de 422 805 actions pour une augmentation de capital de 25 368,30 euros.

#### **Note 10 : Passifs non courants**

---

<sup>1</sup> le prix de souscription de chacune des actions émises par exercice des New BSA2016-KREOS sera égal à 7,8050 euros (correspondant à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des actions ordinaires de l'Emetteur sur le compartiment C du marché Euronext Paris au cours de trois mois précédent le 27 septembre 2016) ou, dans l'hypothèse de la réalisation, entre la date d'émission des New BSA2016-KREOS et l'expiration de la Période de Validité, d'une nouvelle Introduction à un prix par action inférieur à ce montant, ou de toute émission de valeurs mobilières ultérieure intervenant dans le cadre d'une levée de fonds, pour un Prix d'Emission inférieur à ce montant, au plus bas desdits montants.

<sup>2</sup> Le nombre d'actions à créer est déterminé par : N=1.100.000/P/140.935, où P est le prix d'émission déterminé en fonction des éléments décrits ci-dessus.

## **10.1 Avances remboursables**

Bpifrance Financement a accordé à Pixium Vision une avance remboursable dans le cadre de sa participation au projet de R&D Structurant des Pôles de Compétitivité « SIGHT AGAIN ». Cette aide d'un montant maximal de 5 225 680 euros se décompose de la manière suivante :

- Premier versement à la signature du contrat : 179 000 euros (Versement reçu en décembre 2014),
- Etape clé n°1 : 1 900 000 euros (Versement reçu en juillet 2016),
- Etape clé n°2 : 879 000 euros
- Etape clé n°3 : 784 680 euros
- Etape clé n°4 : 1 483 000 euros.

L'avance remboursable sera remboursée selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- Année 1 au plus tard le 30 juin 2022 : 500 000 euros
- Année 2 au plus tard le 30 juin 2023 : 750 000 euros
- Année 3 au plus tard le 30 juin 2024 : 1 000 000 euros
- Année 4 au plus tard le 30 juin 2025 : 1 500 000 euros
- Année 5 au plus tard le 30 juin 2026 : 2 100 000 euros

Soit un total de 5 850 000 euros.

A l'issue du remboursement de l'avance remboursable, Pixium Vision pourrait effectuer des versements complémentaires pendant une durée de deux années pouvant atteindre jusqu'à 2 490 000 euros en fonction de l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 100 000 000 euros.

L'écart de valorisation de l'avance remboursable en fonction des taux retenus est comptabilisé en subvention (IAS20.10A). L'avance remboursable est actualisée à un taux de 11,5% en référence au financement obligataire mis en place avec Kreos Capital.

La part à plus d'un an des avances remboursables est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants au titre des produits constatés d'avance (PCA).

L'effet de la « dés-actualisation » figure en frais financiers. (Note 15.)

Le tableau ci-après présente le détail des dettes inscrites au bilan par tranche d'avance remboursable :

(Montants en euros)	Premier versement à la signature du contrat	Etape clé n°1	Etape clé n°2	Etape clé n°3	Etape clé n°4	Total
<b>Bilan Dette ouverture 01/01/2016</b>	<b>164 266</b>	-	-	-	-	<b>164 266</b>
(+) encaissements	-	1 900 000	-	-	-	<b>1 900 000</b>
(-) remboursement	-	-	-	-	-	-
PCA à l'encaissement	(86 682)	(681 392)	-	-	-	<b>(768 074)</b>
Intérêts capitalisés	22 489	-	-	-	-	<b>22 489</b>
(+) / (-) autres mouvements	14 734	-	-	-	-	<b>14 734</b>
<b>Bilan Dette au 31/12/2016</b>	<b>114 807</b>	<b>1 218 608</b>	-	-	-	<b>1 333 415</b>
LT						<b>1 333 415</b>
CT						
PCA reconnus en Subvention	86 682	391 800	-	-	-	
PCA reconnus en Autres Passifs Courants	-	289 592				
(+/-) autres mouvements	(2 456)	-	-	-	-	
Taux d'intérêt	4,57%	5,69%	6,48%	7,55%	9,03%	
Taux d'actualisation	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%	
Maturité en année	0-14	0-12	0-11	0-10	0-9	
(Montants en euros)	Premier versement à la signature du contrat	Etape clé n°1	Etape clé n°2	Etape clé n°3	Etape clé n°4	Total
<b>Bilan Dette ouverture 01/01/2017</b>	<b>114 807</b>	<b>1 218 608</b>	-	-	-	<b>1 333 415</b>
(+) encaissements	-	-	-	-	-	-
(-) remboursement	-	-	-	-	-	-
PCA à l'encaissement	-	-	-	-	-	-
Intérêts capitalisés	6 601	70 070	-	-	-	<b>76 671</b>
(+/-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
<b>Bilan Dette au 30/06/2017</b>	<b>121 408</b>	<b>1 288 678</b>	-	-	-	<b>1 410 086</b>
LT						<b>1 410 086</b>
CT						
PCA reconnus en Subvention	-	289 592	-	-	-	
PCA reconnus en Autres Passifs Courants	-	-	-	-	-	
(+/-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt	4,57%	5,69%	6,48%	7,55%	9,03%	-
Taux d'actualisation	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%	11,5%	-
Maturité en année	0-14	0-12	0-11	0-10	0-9	-

Taux d'intérêts : ils sont calculés en fonction du calendrier de paiement des remboursements.  
Taux d'actualisation : il correspond au taux de marché retenu pour Pixium vision.

Les Produits constatés d'avance résiduels ont été reconnus au compte de résultat pour 289 592 €. En conséquence, les PCA relatifs à l'étape clé n°1 (EC01) ont été entièrement reconnus à fin juin 2017.

## **10.2 Autres emprunts obligataires**

### **Obligations 2016**

Le 27 septembre 2016, Pixium Vision a signé avec la Société « KREOS Capital » un financement obligataire d'un montant de 11 millions d'euros. Ce financement est divisé en trois tranches de 4 millions d'euros, 4 millions d'euros et 3 millions d'euros.

La première tranche a été tirée le 28 mars 2017 et la seconde le 30 juin 2017. La Société rappelle que le tirage de la troisième tranche est optionnel.

Le taux contractuel d'intérêt est de 11,5% ; les remboursements pour chaque tranche sont mensuels et interviennent en 33 mois avec un différé de 9 mois et de 3 mois respectivement pour la première et la deuxième tranche. Les intérêts sont payés mensuellement dès le tirage.

Pour cet emprunt, Pixium Vision a supporté des frais de transaction et a émis, après autorisation par l'Assemblée Générale du 27 juin 2017, 140 935 bons de souscription au profit du prêteur. Ces bons donnent droit à autant d'actions à un prix d'exercice de 7,805 euros.

La juste valeur des 140 935 BSA, soit 181 649 euros, a été estimée à la date d'émission par un expert en évaluation. L'estimation de la juste valeur des BSA est basée sur la méthode d'évaluation dite de « Black & Scholes ». La juste valeur des 140 935 BSA a été comptabilisée au passif de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires ».

En parallèle les frais de transactions ont été intégrés dans le calcul du TIE, la charge d'intérêt calculée en résultant figure en frais financiers. (Note 15.)

## **10.3 Provisions non courantes**

Les provisions non courantes s'analysent comme suit :

### **PROVISIONS NON COURANTES** (Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Engagements de retraite	187 401	171 893
Divers	-	-
<b>Total net</b>	<b>187 401</b>	<b>171 893</b>

Les engagements indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

<b>ENGAGEMENT INDEMNITES DEPART A LA RETRAITE</b>		<b>Montant</b>
<b>(Montants en euros)</b>		
<b>Au 1/1/2016</b>		<b>(150 776)</b>
Coût des services rendus (charge opérationnelle)		(32 157)
Charge d'intérêt (charge financière)		(3 136)
Prestation payée		-
Perte actuarielle		<b>14 176</b>
<b>Au 31/12/2016</b>		<b>(171 893)</b>
Coût des services rendus (charge opérationnelle)		(16 485)
Charge d'intérêt (charge financière)		(1 126)
Prestation payée		-
Gain actuariel		<b>2 102</b>
<b>Au 30/06/2017</b>		<b>(187 401)</b>

La Société procède chaque année à une évaluation externe de ses engagements de retraite consistant en indemnités lors du départ en retraite. Le montant comptabilisé pour le premier semestre de 2017, correspond à la moitié de l'estimation prévisionnelle annuelle réalisée par l'évaluateur, soit 16 K€ contre 32 K€ en 2016.

## Note 11 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

### 11.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice présenté.

Les fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>		
<b>(Montants en euros)</b>		
	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>1 155 491</b>	<b>1 292 860</b>
<b>Total net</b>	<b>1 155 491</b>	<b>1 292 860</b>

## **11.2 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

### **AUTRES PASSIFS COURANTS** (Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Dettes sociales	868 436	1 238 606
Dettes fiscales	9 531	12 645
Produits constatés d'avance	-	289 592
Autres dettes	1 062	2 461
<b>Total net</b>	<b>879 029</b>	<b>1 543 303</b>

Le PCA correspondant à l'avance remboursable SIGHT AGAIN (cf. Note 10.1) comptabilisé en décembre 2016 pour 289 592 euros a été reconnu en subvention d'exploitation sur le premier semestre 2017.

## **Note 12 : Produits opérationnels**

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

### **AUTRES PRODUITS** (Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Crédit d'impôt recherche	905 898	1 242 046
Subventions	288 923	122 159
Autres produits	60 358	1 801
<b>Total net</b>	<b>1 255 179</b>	<b>1 366 005</b>

## **Note 13 : Charges opérationnelles**

Les dépenses engagées dans la fabrication du système IRIS®II à destination commerciale se ventilent comme suit :

### **COÛT DE REVIENT DES VENTES** (Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Frais de personnel	485 693	-
Achats matières, fournitures et autres approvisionnements	441 661	-
Sous-traitance, Collaboration et consultants	20 150	-
Variation de stocks	(466 749)	-
Dotations aux provisions et amortissements	51 782	-
Autres	29 048	-
<b>Total net</b>	<b>561 585</b>	-

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

#### **DEPENSES DE R&D**

(Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Frais de personnel	1 331 836	2 072 972
Sous-traitance, Collaboration et consultants	1 241 158	1 415 797
Fournitures de Recherche	604 105	1 195 705
Locations immobilières	523 373	621 308
Congrès, Frais de déplacement	99 793	96 086
Frais de licences	17 542	50 746
Dotations aux provisions et amortissements	145 705	259 631
Autres	27 317	88 646
<b>Total net</b>	<b>3 990 829</b>	<b>5 800 891</b>

Les frais de personnel présentés ci-dessus comprennent une charge non cash liée aux plans d'actions gratuites 2016 (AGA 2016 et AGA ALL 2016) pour un montant de 330 070€ à fin juin 2017 contre 304 266 € en 2016.

Les lignes « Frais de personnel & Fournitures de Recherche » ont diminuées en raison du changement de nature des activités portées sur IRIS®II. En effet, une partie de ces coûts sont comptabilisés en Coûts de revient des ventes au 30 juin 2017.

Les dépenses de coûts commerciaux et marketing se ventilent comme suit :

#### **FRAIS COMMERCIAUX**

(Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Frais de personnel	123 194	-
Honoraires	67 628	-
Communication, frais de représentation et déplacement	28 874	-
Autres	19 032	-
<b>Total net</b>	<b>238 728</b>	-

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

**FRAIS GENERAUX**  
(Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Frais de personnel	1 261 196	1 348 468
Honoraires	350 276	386 421
Locations immobilières	127 847	153 098
Assurances	25 157	30 313
Communication, frais de représentation et déplacement	356 968	283 427
Frais postaux et de télécommunication	30 915	38 349
Fournitures administratives et locations mobilières	19 881	15 011
Dotations aux provisions et amortissements	284 068	284 031
Autres	70 750	58 431
<b>Total net</b>	<b>2 527 059</b>	<b>2 597 548</b>

Les frais de personnel présentés ci-dessus comprennent une charge non cash liée au plan d'actions gratuites 2016 (AGA ALL 2016) pour un montant de 390 109€ à fin juin 2017, contre 550 908 € en 2016.

***Charges de personnel***

La Société employait 41 personnes au 30 juin 2017, contre 38 au 30 juin 2016.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

**DEPENSES DE PERSONNEL**  
(Montants en euros)

	<b>30/06/2017</b>	<b>30/06/2016</b>
Salaires et traitements	1 751 330	1 870 511
Charges sociales	530 730	597 252
Charges sur engagement de retraite	16 485	16 722
Paiement fondé sur des actions	793 202	881 239
<b>Total net</b>	<b>3 091 747</b>	<b>3 365 724</b>

Les salaires et traitements payés s'établissent à 1 751 330 € à fin juin 2017 en baisse par rapport au premier semestre 2016, et s'explique par des montants de bonus versés inférieurs à ceux de l'exercice 2016.

## Note 14 : Paiements en actions

Les paiements en actions recouvrent les bons (BSPCE/BSA) et les actions gratuites (AGA) attribués à des salariés, des membres du Conseil d'administration non-salariés et des conseillers scientifiques.

La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Le montant de la charge comptable semestrielle liée à l'ensemble des paiements sur la base d'actions s'analyse comme suit :

En euros	30 juin 2017					30 juin 2016				
	COGS	R&D	S&M	G&A	Total	COGS	R&D	S&M	G&A	Total
<b>BSA</b>	<b>0</b>	<b>3 388</b>	<b>0</b>	<b>5 531</b>	<b>8 919</b>	<b>0</b>	<b>10 884</b>	<b>0</b>	<b>14 622</b>	<b>25 506</b>
BSA - Attribution du 18/03/2013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BSA - Attribution du 05/02/2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BSA - Attribution du 17/12/2014	0	3 388	0	0	3 388	0	10 884	0	0	10 884
BSA - Attribution du 23/06/2015	0	0	0	5 531	5 531	0	0	0	14 622	14 622
<b>BSPCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>559</b>	<b>559</b>
BSPCE - Attribution du 18/03/2013	0	0	0	0	0	0	0	0	340	340
BSPCE - Attribution du 02/10/2013	0	0	0	0	0	0	0	0	219	219
BSPCE - Attribution du 05/02/2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>AGA</b>	<b>64 104</b>	<b>330 070</b>	<b>0</b>	<b>390 109</b>	<b>784 283</b>	<b>0</b>	<b>304 266</b>	<b>0</b>	<b>550 908</b>	<b>855 174</b>
AGA - attribution du 17/12/2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AGA - attribution du 28/01/2016	64 104	330 070	0	390 109	784 283	0	304 266	0	550 908	855 174
<b>Total</b>	<b>64 104</b>	<b>333 458</b>	<b>0</b>	<b>395 641</b>	<b>793 202</b>	<b>0</b>	<b>315 150</b>	<b>0</b>	<b>566 089</b>	<b>881 239</b>

\* : Les BSA liés aux obligations KREOS n'entrent pas dans la catégorie traitée dans la norme IFRS 2. Ils sont intégrés pour leur « fair value » au passif de l'état de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires » (voir Note 10.2)

Les principales caractéristiques des plans sont représentées dans le tableau suivant :

	BSA				BSPCE				AGA	
Date d'attribution (CA)	18/03/13	05/02/14	17/12/14	23/06/15	18/03/13	02/10/13	05/02/14	17/12/14	28/01/16	
Durée d'acquisition des droits	4 ans	4 ans	3 ans	3 ans	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans	2 ans	
Durée de vie contractuelle	10 ans	10 ans	7 ans	7 ans	10 ans	10 ans	10 ans	-	-	
Durée de vie moyenne attendue de l'instrument	6 ans	6 ans	4,5 ans	4,5 ans	6 ans	6 ans	6 ans	-	-	
Nombre total d'instruments émis à l'origine *	329 668	136 666	40 000	33 333	323 425	137 432	468 319	215 646	773 200	
Parité Instrument / Action *	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Prix d'exercice *	0,06 €	0,06 €	6,80 €	6,23 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	N/A	N/A	
Modèle d'évaluation utilisé	Black and Scholes									
Juste valeur de l'action à la date d'attribution*	0,06 €	0,06 €	6,10 €	6,02 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	6,10 €	5,25 €	
Volatilité attendue (1)	45,0%	45,0%	45,0%	45,0%	45,0%	45,0%	45,0%	-	-	
Dividendes attendus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Conditions de performance	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	
Juste valeur de l'option*	0,03 €	0,02 €	1,64 €	1,91 €	0,03 €	0,03 €	0,02 €	6,04 €	5,25 €	

\* : Afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les instruments et la même parité de conversion, les instruments émis avant le 17/06/2014 (date du regroupement par 6 des actions de ma Société) ont été ajustés en conséquence (nombre, prix d'exercice, valeur de l'action ...).

(1) Basé sur la volatilité historique d'un panel de sociétés cotées comparable.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 9.2.

## Note 15 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

### PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(Montants en euros)

	<b><u>30/06/2017</u></b>	<b><u>30/06/2016</u></b>
Produits financiers	40 929	127 603
Charges financières	(420 092)	(7 650)
<i>Intérêts emprunts et dettes</i>	(217 652)	-
<i>Valorisation BSA KREOS</i>	(181 649)	-
<i>Autres charges financières</i>	(20 791)	(7 650)
<b>Total net</b>	<b>(379 164)</b>	<b>119 953</b>

Au 30 juin 2017, les produits financiers correspondent aux intérêts liés à la rémunération des dépôts à terme et valeurs mobilières de placement. Les charges financières sont composées des intérêts de la dette Kreos pour 140 980 euros et des intérêts calculés sur l'avance remboursable « Sight Again » pour 76 671 euros. La valorisation des BSA Kreos est de 181 649 euros à fin juin 2017. (voir Note 10.2)

## Note 16 : Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

### RELATION AVEC LES PARTIES LIEES

(Montants en euros)

	<b><u>30/06/2017</u></b>	<b><u>30/06/2016</u></b>
Salaires et traitements	272 786	375 507
Jetons de présence	77 000	23 000
Avantages en nature	19 403	24 492
Charges sur engagement de retraite	4 331	5 628
Paiement fondé sur des actions	395 511	331 806
<b>Total net</b>	<b>769 030</b>	<b>760 432</b>

## Note 17 : Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la clôture.

## IV – RAPPORT D'ACTIVITE

### Analyse du compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2017	S1 2016
<b>Produits opérationnels (*)</b>	<b>1 255,2</b>	<b>1 366,0</b>
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(7 318,2)</b>	<b>(8 398,4)</b>
Coût de revient des ventes	(561,6)	-
Recherche et Développement	(3 990,8)	(5 800,9)
Frais commerciaux	(238,7)	-
Frais généraux	(2 527,1)	(2 597,5)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(6 063,0)</b>	<b>(7 032,4)</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(6 442,2)</b>	<b>(6 912,5)</b>
<b>Résultat par action</b>	<b>(0,50) €</b>	<b>(0,54) €</b>

(\*)*dont Crédit d'Impôts Recherche*

Au cours des deux exercices présentés, la Société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires.

Les **produits opérationnels** ressortent à 1,26 million d'euros dont 0,91 million d'euros au titre du Crédit Impôt Recherche (CIR), en baisse par rapport au S1 2016. Le CIR correspond aux efforts continus de développement clinique d'IRIS®II et de développement préclinique de PRIMA. Sa baisse entre 2016 et 2017 s'explique essentiellement par le recul des dépenses de R&D après l'obtention de marquage CE du dispositif IRIS®II. La Société a également reconnu 0,29 million d'euros en subvention au titre de l'étape clé n°1 (EC01) du projet « Sight Again ».

Le **Coût de revient des ventes** s'élève à 0,6 million d'euros à fin juin 2017. Depuis l'entrée en phase de commercialisation du système IRIS®II, une partie des équipes de recherche a été allouée aux coûts de fabrication ainsi que les différents achats de matières, fournitures et autres approvisionnements relatifs à ce système.

Les dépenses de **Recherche & Développement (R&D)** s'élèvent à 3,99 millions d'euros. Après l'obtention de son marquage CE en juillet dernier, certaines charges opérationnelles liées au projet IRIS®II sont désormais comptabilisées en coût de fabrication, et expliquent le recul des dépenses de R&D en 2017 par rapport à 2016. Pixium Vision poursuit ses investissements dans le développement de ses deux principaux systèmes de vision bionique. Sur IRIS®II, les travaux portent essentiellement sur la poursuite du développement clinique. Sur PRIMA, son deuxième système de vision bionique, les activités de R&D ont contribué à la préparation des prochaines étapes réglementaires en vue de sa première implantation chez l'Homme.

Les **frais marketing et commerciaux** ressortent à 0,24 million d'euros à fin juin 2017. Au cours du semestre écoulé, Pixium Vision a poursuivi le recrutement de collaborateurs en charge du développement commercial et renforcé ses capacités commerciales en Allemagne, en Espagne et au Moyen-Orient. Au-delà des centres experts participant à ses essais cliniques, Pixium Vision travaille activement avec de nouveaux centres d'expertise ophtalmologique et participe à la formation d'un nombre croissant de professionnels de santé à l'implantation de son système IRIS®II, ainsi qu'à la rééducation des patients. En parallèle, Pixium Vision assure une présence continue auprès des associations de patients.

Les **frais généraux** se sont élevés à 2,53 millions d'euros à fin juin 2017 contre 2,60 millions d'euros un an plus tôt. La Société maintient un bon contrôle de ses dépenses en frais généraux d'une année sur l'autre.

Le **Résultat financier** affiche une perte de 0,38 million d'euros, principalement liée aux charges d'intérêts et de mise en place du financement obligataire et des intérêts capitalisés sur le traitement des avances remboursables.

Au total, le **Résultat opérationnel** affiche une perte de 6,06 millions d'euros (contre une perte de 7,03 millions au 1er semestre 2016), et le **Résultat net** une perte de 6,44 millions d'euros (contre une perte de 6,91 millions d'euros au 1er semestre 2016). Le **Résultat par action** ressort à (0,50) euro et (0,54) euro respectivement à fin juin 2017 et 2016.

### Analyse du tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	<i>Synthèse du tableau de flux de trésorerie</i>	
	<b>S1 2017</b>	<b>S1 2016</b>
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	14 244,2	24 353,8
<b>(Diminution) / Augmentation de la trésorerie</b>	671,9	(8 123,7)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</i>	(7 116,7)	(8 090,4)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement</i>	(330,1)	(96,3)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités de financement</i>	8 118,7	63,0
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture</b>	14 916,1	16 230,2

La consommation de **trésorerie liée aux activités opérationnelles** s'est élevée à 7,12 millions d'euros et 8,09 millions d'euros respectivement au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016. Au cours du premier semestre 2017, les dépenses de R&D se sont concentrées sur le développement de PRIMA, avec la finalisation des études dans des modèles animaux et avec la préparation des dossiers d'enregistrement pour une étude de faisabilité chez l'Homme. Les dépenses commerciales et marketing ont également progressé conformément au plan stratégique de déploiement commercial. Enfin, les frais généraux ont été bien maîtrisés.

Au cours du premier semestre 2017, la consommation de **trésorerie liée aux activités d'investissements** s'élève à 0,33 million d'euros contre 0,10 million d'euros un an auparavant. Les engagements 2017 sont constitués principalement du cautionnement de 0,21 million d'euros lié au tirage des deux tranches du financement obligataire.

Au 30 juin 2017, les **flux nets de trésorerie liés aux activités de financement** se sont élevés à 8,12 millions d'euros. Le 28 mars et le 30 juin 2017, Pixium Vision a reçu respectivement un versement net de 3,7 millions d'euros et 3,9 millions d'euros suite au tirage planifié des tranches A et B du financement obligataire signé en septembre 2016 avec Kreos Capital.

Pixium Vision a clôturé le premier semestre 2017 avec une trésorerie nette positive de 14,92 millions d'euros.

**V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L’INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2017**

---

**PIXIUM VISION**

Société Anonyme

74 rue du Faubourg Saint Antoine

75012 PARIS

---

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l’information financière semestrielle pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin  
2017**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l’article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société PIXIUM VISION, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **I- Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe qui présente les éléments sur lesquels repose le maintien du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes.

## **II- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 28 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Dominique VALETTE

## **VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L’INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2017**

J’atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et du résultat de la Société au 30 juin 2017 et que le rapport semestriel d’activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l’exercice.

Monsieur Khalid Ishaque  
Directeur Général  
Le 26 juillet 2017